



Tirer le meilleur parti de

L'OEDT

Tour de piste des activités de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies de Lisbonne, à l'attention des décideurs politiques.

Où les décideurs politiques peuvent-ils trouver des informations fiables sur les drogues?

À qui peuvent-ils demander un aperçu de la situation à l'échelle européenne?

Comment peuvent-ils évaluer les progrès réalisés?

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) est le relais d'information sur les drogues de l'Union européenne (UE).

Créé en 1993, l'OEDT est l'une des 12 agences spécialisées de l'Union européenne. Il apporte son soutien à l'UE et ses États membres en collectant des informations objectives, fiables et comparables sur les drogues et les toxicomanies et en fournissant une vue d'ensemble claire et détaillée du phénomène de la drogue en Europe. Les programmes, les instruments d'évaluation et les lignes directrices de l'Observatoire aident les décideurs politiques dans toute l'UE à identifier les questions clés, à prendre des mesures face au problème de la drogue et à évaluer l'impact de leurs actions.

Une des tâches essentielles de l'OEDT est d'améliorer la comparabilité des informations entre les États membres. Dans cette perspective, il développe et recommande de nouveaux instruments et méthodes pour harmoniser, collecter et analyser des informations de bonne qualité. Il a notamment mis en place cinq indicateurs clés qui sont un ensemble de critères standardisés permettant aux pays de l'UE de mesurer, de façon harmonisée, l'étendue et les effets de la consommation de drogue et ses conséquences.

http://www.emcdda.org/situation/methods_tools/key_indicators.shtml

«Les informations fiables sur l'état du phénomène de la drogue en Europe constituent l'instrument le plus important dont nous disposons. Les décideurs politiques européens ont besoin d'une vision claire de la situation pour formuler des politiques adaptées et concevoir des actions appropriées et efficaces. Ils doivent être sûrs que les informations sur lesquels ils se basent sont fiables et comparables. Cet engagement a été pris lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le problème mondial des drogues en 1998 et dans la stratégie antidrogue de l'Union européenne (2000-2004). Le rôle de l'OEDT est de leur fournir ces informations.»

Mike Trace, président du conseil d'administration de l'OEDT

Travailler avec l'OEDT

L'OEDT représente une référence essentielle en matière d'information pour les décideurs politiques, les professionnels sur le terrain, les chercheurs et les médias. La qualité, la comparabilité et l'utilité de ces informations au niveau de l'UE ne peuvent être améliorées que si les États membres de l'UE prennent des mesures pour appliquer les recommandations de l'OEDT. L'Observatoire a conçu des instruments et des méthodes permettant de comparer les données à l'échelle européenne afin de contribuer à ces améliorations.

«La mission de l'OEDT est d'aider l'Europe à comprendre la nature des problèmes de la drogue et à les résoudre. En centralisant des informations fiables et en les replaçant clairement dans le contexte de l'Union européenne, nous fournissons aux décideurs politiques une solide base de connaissances pour développer leurs idées et une référence pour évaluer les performances de leurs politiques.»

*Georges Estievenart,
directeur exécutif, OEDT*

OEDT
Description
Comparaison
Analyse
Synthèse

Comment des informations fiables et comparables sur les drogues peuvent-elles aider les décideurs politiques ?

Description

L'OEDT fournit une vue d'ensemble fiable des drogues et de la toxicomanie, des conséquences sur la santé et des initiatives en cours dans le domaine de la drogue. Cet aperçu permet aux décideurs politiques d'examiner les tendances globales, de cerner les problèmes et les réponses communs, et d'identifier les questions nécessitant des analyses supplémentaires.

Comparaison

L'OEDT compare l'état du phénomène de la drogue dans l'UE et identifie les questions et les tendances clés, ce qui permet aux décideurs politiques d'apprécier la situation de leur pays par rapport aux autres pays européens.

Suivi

L'OEDT offre une vision globale du phénomène de la drogue, des objectifs fixés à l'échelle européenne et nationale, et des progrès réalisés. L'Observatoire fournit des instruments pour observer et comparer les tendances, notamment des systèmes d'alerte rapide et d'évaluation des risques sur les nouvelles drogues synthétiques.

Planification

Grâce aux instruments et aux analyses de l'OEDT, les décideurs politiques disposent des informations nécessaires pour identifier les problèmes et les besoins, ce qui leur permet de prévoir des réponses et des services adaptés.

Évaluation

L'OEDT propose des méthodes et des repères pour aider les décideurs politiques à évaluer l'impact des programmes et des actions. Il exploite les statistiques et les recherches pour répondre aux questions aux niveaux national et européen.

Programmes de l'OEDT

L'OEDT gère quatre programmes dans le cadre de son programme de travail 2001–2003:

Programme 1: Suivi de la situation

Questions clés: étendue et modèles de consommation de drogue, nouvelles tendances, indicateurs clés sur la prévalence et les conséquences sur la santé, disponibilité des drogues, et criminalité liée à la drogue.
<http://www.emcdda.org/situation/index.shtml>

Programme 2: Suivi des réponses

Questions clés: prévention, travail de proximité, traitement, insertion sociale, prévention de la criminalité liée à la drogue, et réduction de l'offre.
<http://www.emcdda.org/responses/index.shtml>

Programme 3: Mise en œuvre de l'action commune de l'UE sur les nouvelles drogues synthétiques

Questions clés: échanges d'information, système d'alerte rapide, évaluation des risques, et prise de décision avisée.
http://www.emcdda.org/policy_law/joint_action.shtml

Programme 4: Suivi des stratégies et des politiques nationales et communautaires et de leur impact sur l'état du phénomène de la drogue

Questions clés: approches juridiques, stratégies et coordination nationales sur la drogue, dépenses publiques et analyse politique.
http://www.emcdda.org/policy_law/index.shtml
http://www.emcdda.org/about/work_programme/2001_03_thematic.shtml



l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, Lisbonne

Stratégie et plan d'action antidrogue de l'Union européenne

Le plan d'action antidrogue de l'UE (2000–2004) basé sur la stratégie antidrogue de l'UE de décembre 1999 a été officiellement adopté lors du sommet européen de juin 2000 tenu au Portugal (http://www.emcdda.org/policy_law/eu/eu_actionplan.shtml). Dans ce plan, les décideurs s'engagent sur six objectifs clés communs qui reflètent les attentes des citoyens européens en matière de politiques contre la drogue.

Pour la première fois, l'UE appelle les États membres à atteindre des objectifs communs et mesurables en matière de lutte contre la drogue. La Commission européenne procédera à l'évaluation du plan d'action, notamment avec l'assistance technique de l'OEDT, à mi-parcours en 2002 et à son terme en 2004. Les États membres et l'UE, qui disposent désormais de priorités claires dans le domaine des drogues, ont besoin de moyens pour évaluer leurs progrès.

L'OEDT a adapté son programme de travail 2001–2003 au plan d'action de l'UE afin d'aider les décideurs politiques à évaluer la réalisation des objectifs de l'UE.

Pour décider des actions nécessaires, les décideurs politiques ont besoin d'informations de base à partir desquelles ils peuvent mesurer l'impact de leur travail sur toute la période du plan d'action. L'OEDT, en collaboration avec Europol, fournira ces données de base grâce à une « vue » de l'état du phénomène de la drogue et des réponses apportées à ces problèmes en 1999. Ces informations de référence seront mises à disposition fin 2001. La comparaison avec une deuxième « vue » de la situation en 2003, qui sera fournie aux décideurs politiques pendant le processus de révision du plan d'action au cours de l'année 2004, permettra de mesurer les progrès réalisés.

De l'information à la mise en pratique: la contribution de l'OEDT

Comment diminuer la prévalence de la consommation de drogues et le recrutement de nouveaux consommateurs, particulièrement parmi les jeunes? (objectif 1)

La consommation de drogue est aujourd'hui une préoccupation majeure en matière de santé publique en Europe. Les enquêtes sur la consommation de drogue en population générale (en particulier chez les jeunes) et les estimations concernant la consommation problématique de drogue, ont amélioré la disponibilité et la qualité des informations sur l'étendue et les modèles de consommation au cours des cinq dernières années. Les instruments conçus par l'OEDT et ses partenaires ont contribué à cette amélioration. Les projets de l'OEDT sur l'incidence des nouveaux types de consommation et sur les nouvelles tendances fournissent des informations supplémentaires sur le recrutement et l'évolution

Objectifs de l'UE pour 2000–2004

1. Diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la prévalence de la consommation de drogues illicites ainsi que le recrutement de nouveaux consommateurs de drogues, particulièrement parmi les jeunes de moins de 18 ans;
2. diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la fréquence des effets nocifs des drogues pour la santé (VIH, hépatites B et C, tuberculose, etc.) et le nombre de décès liés à la drogue;
3. augmenter de manière significative le nombre de toxicomanes traités avec succès;
4. diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la disponibilité des drogues illicites;
5. réduire de manière significative, dans un délai de cinq ans, le nombre de crimes la criminalité liés à la drogue; et
6. diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, le blanchiment d'argent et le trafic illicite de précurseurs.

des modèles de consommation qui sont essentielles pour comprendre les facteurs de risque et prendre des mesures de prévention contre les dérives vers la consommation problématique de drogue. Un système d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques, géré par l'OEDT et Europol, permet d'évaluer les risques des nouveaux produits arrivant sur le marché européen. Les jeunes sont particulièrement exposés aux drogues licites et illicites, et les programmes de prévention contre la drogue peuvent contribuer à prévenir ou retarder la prise de drogues. Les États membres mènent des activités de prévention dans les écoles et les milieux communautaires mais également par le biais des médias et de campagnes d'information. On ne connaît pas encore l'impact à long terme de ces programmes sur l'ampleur et les modèles de consommation. Des études longitudinales observant le comportement des jeunes au fil du temps devront être menées pour obtenir une évaluation complète.

Rôle de l'OEDT:

L'OEDT utilise deux indicateurs clés pour observer la réalisation de cet objectif de l'UE, en se concentrant sur:

- l'étendue et les caractéristiques de la consommation de drogue en population générale,
- la prévalence et les caractéristiques de la consommation problématique de drogue.

Il est également chargé de collecter et d'analyser des données clés concernant:

- les nouvelles tendances,
- les actions préventives dans les écoles et la communauté.

L'Observatoire élabore des normes et fournit des lignes directrices aux écoles et aux communautés, et a mis en place une base de données au niveau de l'UE sur les projets et les programmes dûment évalués de réduction de la demande de drogues (EDDRA).

Défis pour les décideurs politiques:

- mettre en œuvre les indicateurs clés de l'OEDT et mettre à jour les études;
- mettre en œuvre une série d'actions préventives et garantir leur financement à long terme;
- documenter et évaluer tous les programmes de prévention.

Comment diminuer l'incidence des effets nocifs des drogues pour la santé et le nombre de décès liés à la drogue? (objectif 2)

Les maladies infectieuses graves telles que le VIH/Sida, les hépatites B et C, la tuberculose et l'endocardite sont courantes chez les usagers de drogue par voie intraveineuse. Les grands consommateurs, notamment les usagers de drogue par voie intraveineuse, présentent beaucoup plus de risques de mort précoce. En raison des risques d'infection, du taux de mortalité élevé et des coûts pour les systèmes de santé, la prévention et la réduction des risques dans ce domaine sont particulièrement importantes.

Tous les États membres collectent des données sur les maladies infectieuses et les décès liés à la drogue, mais ces données sont souvent incomplètes. De ce fait, les méthodes de collecte d'information utilisées par les pays doivent être améliorées et harmonisées afin d'obtenir une meilleure vision de l'étendue et des tendances des infections et des décès liés à la drogue.

De façon plus générale, les réponses sanitaires rapides sont l'un des moyens les plus efficaces de réduire les effets nocifs des drogues sur la santé dans les milieux festifs, notamment parmi les jeunes.

Le système d'alerte rapide sur les nouvelles drogues synthétiques, visant à détecter rapidement les nouveaux produits et à évaluer les risques qu'ils présentent, joue un rôle prépondérant en fournissant des informations permettant d'éviter des incidents graves et autres effets nocifs.

Rôle de l'OEDT:

L'OEDT utilise deux indicateurs clés pour suivre cet objectif, en se concentrant sur:

- les maladies infectieuses liées à la drogue,
- les décès liés à la drogue et la mortalité des consommateurs de drogue.

L'Observatoire fournit des lignes directrices pour collecter les données de ces indicateurs et recense les informations sur la réduction des risques liés à la drogue, en s'intéressant en particulier au travail de proximité, aux programmes d'échange de seringues et aux bonnes pratiques.

Il établit également des normes et diffuse des lignes directrices et des recommandations.

Défis pour les décideurs politiques:

- identifier des sources d'information fiables et mettre en place des structures nationales pour collecter des données comparables;
- appliquer les orientations de l'OEDT et évaluer les données sur la mortalité et les maladies infectieuses;
- communiquer des informations pertinentes et de grande qualité à tous les consommateurs de drogue, aux services et programmes de santé;
- évaluer toutes les activités de promotion de la santé.

Comment augmenter le nombre d'usagers de drogue traités avec succès? (objectif 3)

La plupart des traitements contre la toxicomanie dispensés dans l'UE sont des traitements de substitution ambulatoire mais on relève également de nombreux exemples de traitements en milieu hospitalier et «sans drogue».

Dans certains pays, le système de santé publique et les médecins généralistes jouent un

rôle essentiel à cet égard. Dans d'autres, des centres spécialisés sont chargés des traitements pour les toxicomanes.

Les informations sur le nombre de toxicomanes admis en traitement permettent d'obtenir un meilleur aperçu de la demande de traitement. Des évaluations sont nécessaires pour parvenir à traiter davantage de toxicomanes avec succès.

Rôle de l'OEDT:

L'OEDT utilise un indicateur clé pour mener à bien cet objectif de l'UE, en se concentrant sur:

- la demande de traitement des consommateurs de drogue.

L'OEDT collecte des données comparables sur les consommateurs de drogue entamant un traitement. Ces informations fournissent un aperçu du nombre et du profil de ces consommateurs de drogue et indiquent également si des groupes tels que les jeunes consommateurs ou les femmes attendent plus longtemps que d'autres avant d'être traités.

L'Observatoire présente une vue d'ensemble de la disponibilité des traitements et de leur type dans l'UE; il collecte des informations sur les bonnes pratiques, établit des normes, définit les critères de réussite des traitements, diffuse des lignes directrices pour évaluer les traitements et propose des moyens d'observation des évolutions et des résultats des traitements contre la toxicomanie.

Défis pour les décideurs politiques:

- mettre en œuvre les normes et les orientations de l'OEDT;
- proposer des moyens de traitement des consommateurs de drogue;
- former le personnel;
- documenter et évaluer toutes les interventions en matière de traitement.

Comment réduire la criminalité liée à la drogue? (objectif 5)

La criminalité liée à la drogue est un problème important dans beaucoup d'États membres. Les informations de l'OEDT ne permettent pas encore de mesurer l'ampleur et les caractéristiques de cette criminalité ou les relations de cause à effet entre drogue et criminalité.

Les crimes liés à la drogue peuvent être définis comme des atteintes à la propriété dont le but est de trouver de l'argent pour acheter de la drogue, des crimes perpétrés par des consommateurs sous l'emprise de la drogue ou des crimes liés au trafic par des réseaux de distribution illicites.

Tous les pays de l'UE proposent des traitements contre la drogue en prison et tous les États membres prévoient des alternatives à l'incarcération pour les délinquants qui s'avèrent toxicomanes.

Rôle de l'OEDT:

L'OEDT collecte des données concernant:

- les arrestations policières pour délits liés à la drogue;
- la consommation de drogue chez les délinquants;
- les usagers de drogue et la criminalité;
- les bonnes pratiques en matière d'assistance aux consommateurs de drogue en milieu carcéral et les alternatives à la prison.

L'Observatoire examine également les résultats des recherches et les sources d'information, élabore des normes et fournit des lignes directrices sur la prévention de la criminalité liée à la drogue, la réadaptation et la réinsertion sociale.

Défis pour les décideurs politiques:

- travailler en collaboration avec l'OEDT pour définir et enregistrer les données sur la criminalité liée à la drogue;
- fournir, le cas échéant, des alternatives thérapeutiques à l'incarcération;
- proposer des soins à l'intérieur et à l'extérieur des prisons;
- fournir des possibilités de formation, d'emploi et de logement aux consommateurs de drogue sortant de prison;
- documenter et évaluer toutes les mesures.

Comment diminuer la disponibilité de drogues illicites? (objectif 4)

et

Comment diminuer le blanchiment d'argent et le trafic illicite de précurseurs? (objectif 6)

Les informations relatives à ces deux objectifs de l'UE sont principalement collectées par des organisations européennes et internationales telles qu'Europol et le programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid).

L'OEDT aide à synthétiser les données, fournit des informations et élabore des indicateurs sur des thèmes tels que la disponibilité des drogues dans la rue.

Comment nous recevons et diffusons les informations

La plupart des informations de l'Observatoire proviennent d'un réseau de 16 observatoires nationaux ou points focaux nationaux, présents dans les 15 États membres de l'UE et en Norvège, et d'un point focal de la Commission européenne. Ces observatoires constituent le réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies, le Reitox. Les points focaux nationaux fournissent des données à l'OEDT grâce à leurs propres réseaux nationaux afin d'obtenir une perspective européenne. L'Observatoire européen rassemble et analyse ces informations avant de les communiquer aux décideurs politiques, aux professionnels sur le terrain, aux chercheurs et aux médias grâce à différents produits et services.

Dans le cadre de sa coopération avec le Phucid, l'Organisation mondiale de la santé, et d'autres organisations régionales et à travers ses relations bilatérales, l'Observatoire tente, autant que possible, d'échanger et de comparer des données européennes avec d'autres régions du monde.

Publications

L'OEDT diffuse chaque automne sa publication phare, le *Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne*. Il publie également une lettre d'information bimestrielle, *Drugnet Europe*, et des publications reflétant les résultats d'études, de recherches et autres événements. La liste complète des publications est disponible à l'adresse: <http://www.emcdda.org/infopoint/publications.shtml>

L'Observatoire publie également des tableaux statistiques épidémiologiques annuels en complément du *Rapport annuel*.

Briefings politiques

En janvier 2002, l'OEDT lancera une nouvelle série de briefings politiques en 12 langues. Ces brefs résumés, reflétant les connaissances européennes les plus récentes sur des sujets spécifiques, porteront en 2002 sur les traitements de substitution, la répression des toxicomanes, l'usage de drogue par voie intraveineuse et les comportements à risque.

Site web

le site web multilingue de l'Observatoire fournit des informations exhaustives sur toutes les activités, produits et partenaires de l'Observatoire: <http://www.emcdda.org>

L'OEDT héberge également le site web du *Qualitative European Drug Research Network* (QED): <http://qed.emcdda.org>

Actualités et médias

le site web de l'OEDT propose une rubrique spéciale pour les médias comportant des communiqués de presse, des articles, une banque de citations, des photographies et des liens utiles pour améliorer la couverture médiatique des faits divers liés à la drogue et informer les médias sur les activités de l'OEDT: http://www.emcdda.org/infopoint/news_media.shtml

Coordination nationale sur les drogues

L'importance de la coordination nationale et internationale pour traiter efficacement des problèmes de la drogue en Europe est de plus en plus reconnue. Le plan d'action antidrogue de l'UE invite tous les États membres à créer un mécanisme national de coordination ou à désigner un coordinateur national en matière de drogue, s'ils n'existent pas encore, et prévoit au moins deux réunions des coordinateurs par an. Il appelle également la Commission européenne, avec l'aide de l'OEDT, à étudier les modalités actuelles et les possibilités d'amélioration. Dans la première phase de ce processus, un rapport préliminaire intitulé «*Drug coordination arrangements in the EU Member States*» a été élaboré. Il peut être consulté sur le site web de l'OEDT à l'adresse:

http://www.emcdda.org/policy_law/national/strategies/coordination.shtml

«L'amélioration des connaissances sur les nouvelles drogues et les schémas d'utilisation représente actuellement un défi majeur de santé publique. Depuis la création de l'OEDT, les pays connaissent mieux l'état du phénomène de la drogue en Europe et face à des problèmes similaires, ils adoptent des politiques similaires.»

Nicole Maestracci, Présidente, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)

Bases de données de l'OEDT

- **Échanges sur les actions de réduction de la demande de drogues (EDDRA)**. Cette base de données multilingue disponible sur Internet contient des informations détaillées sur les programmes de réduction de la demande dans l'UE et s'intéresse en particulier aux expériences sur le terrain et aux bonnes pratiques: http://www.emcdda.org/responses/methods_tools/eddra.shtml
- **Banque d'instruments d'évaluation (EIB)**. Il s'agit d'une base documentée multilingue d'instruments destinés à encourager l'évaluation à l'aide de méthodes fiables et à contribuer à leur harmonisation. L'EIB renferme des outils pour évaluer tant les programmes de prévention que les programmes de traitement afin de proposer à l'utilisateur l'instrument d'évaluation le mieux adapté ainsi que des commentaires sur son utilisation et des références à des études y afférentes: http://www.emcdda.org/responses/methods_tools/eib.shtml
- **Base de données juridique européenne sur les drogues (ELDD)**. Cette base de données propose des informations fiables et actualisées, des analyses et des tendances sur les législations nationales concernant les drogues ainsi que leur application dans les États membres de l'UE et la Norvège. L'ELDD contient des textes juridiques présentés dans leur langue d'origine et fournit des profils nationaux et des analyses comparatives des pays: <http://eldd.emcdda.org>
- **Bibliothèque virtuelle de l'OEDT**. Cette base de données paneuropéenne recense les références bibliographiques provenant de bases de données nationales existantes, présentées sous un format harmonisé et comparable. Cette bibliothèque permet d'effectuer des recherches bibliographiques sur différentes sources regroupées en une base de données commune, évitant ainsi les recherches superflues et les chevauchements d'information entre l'OEDT et ses partenaires Reitox: http://www.emcdda.org/infopoint/library_resources/virtlib.shtml
- **Bibliodatabase**. Ce catalogue bibliographique présente le fonds documentaire de l'Observatoire: <http://oxford.emcdda.org/winlib/index.html>

Élargissement: au-delà de l'UE

L'OEDT a renforcé ses relations avec les pays tiers, en particulier les pays candidats à l'adhésion à l'UE. Un projet de coopération entre l'OEDT et 10 pays candidats d'Europe centrale et orientale (PECO) a été lancé en mars 2001.

Dans le cadre de ce projet, l'OEDT soutiendra la collecte d'information appropriée et l'établissement de points focaux nationaux dans ces pays, en leur permettant de collecter et de comparer les données sur les drogues en suivant le prototype Reitox. En 2001, la Norvège est devenue le premier pays tiers de l'UE à rejoindre l'Observatoire.

Contacts

Points focaux nationaux: Pour obtenir une liste complète et détaillée des coordonnées des points focaux nationaux dans l'UE et les PECO: <http://www.emcdda.org/partners/nfp.shtml>
<http://www.emcdda.org/partners/ceecs.shtml>

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies:

Rua da Cruz de Santa Apolonia 23–25
P-1149-045 Lisbonne, Portugal
Tél: ++ 351 21 811 3000
Fax: ++ 351 21 813 1711
E-mail: info@emcdda.org
<http://www.emcdda.org>